

Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Automne 2014 numéro 3

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma

Le mot du Maire : élu depuis 6 mois, avec un début de mandat mouvementé, je mesure l'ampleur de la tâche et de mes responsabilités. La première phase des travaux sur la route communale va commencer mi-novembre avec des traversées de route et la réalisation de caniveaux. Nous avons embauché une secrétaire d'expérience : Ghyslaine DARNIS qui est aussi secrétaire à Fontienne et au Revest-Saint-Martin beaucoup d'entre vous la connaît car elle a commencé sa carrière à Montlaux. Maintenant nous essayons de régulariser les situations et d'assainir les dossiers au secrétariat. Nous nous préparons à la dématérialisation des transmissions aux administrations pour le 01/01/2015. Lors de la campagne pour les sénatoriales les cinq principaux candidats sont venus jusqu'à Montlaux ! Et nous avons accueilli le conseil de la communauté de commune le 9/10 pour sa réunion mensuelle (voir article p 3). Nous allons prochainement publier un appel d'offre pour la réfection de la route C2 et demander des subventions à la préfecture car la région ne subventionne pas ces travaux.



Le conseil Municipal vous invite à la cérémonie de commémoration, le 11 novembre, à 11 heures suivi d'un apéritif offert par la mairie

Informations municipales : au cours des conseils municipaux des 9 et 26 septembre et 6 octobre nous avons voté les délibérations suivantes :

Autorisation donnée au maire de signer un contrat de travail pour besoin ponctuel.

Adhésion au Centre de gestion des fonctionnaires territoriaux de Volx pour la réalisation des délibérations et arrêtés de gestion du personnel.

Vote du plan de financement pour la création des traversées de route et création de caniveaux, 13500 € dont 9700 de subvention du Conseil Général.

Nomination de Nadine Denoues, Patricia Folea, Camille Feller, Violette Raffi-Mottier au CCAS.

Embauche d'un agent d'entretien pour une heure par semaine à compter du 01/12/2014.

Création d'un poste à 12 heures de secrétaire de Mairie ouvert aux agents de catégorie A ou B.

Nous avons à nouveau modifié le régime indemnitaire des fonctionnaires embauchés par la mairie pour y inclure ceux de catégorie A, les

mairies peuvent choisir en partie le montant des primes.

Vote d'une prime ponctuelle de 400€ à une conseillère municipale pour service exceptionnel. Elle l'a refusée.

Vote d'une contribution de 84 € au fond social des loyers géré par la C.A.F et le conseil général.

A la demande du maire diminution de 20% de ses indemnités. Les indemnités du maire et des adjoints sont indexées sur le point d'indice des fonctionnaires qui est gelé depuis 4 ans.

Nous avons dû faire plusieurs virements de crédit, c'est-à-dire des jeux d'écritures comptables, car notre comptabilité est géré par la trésorerie qui ne peut rien payer si cela n'a pas été budgétisé par délibération.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h .

Les permanences des élus ont lieu le mercredi de 15h à 17h pour le maire, et le premier et troisième samedi du mois de 10h à 12h pour les élus. le répondeur. Tél : 04.92.77.09.65 L'adresse mail de la mairie est mairie.montlaux@orange.fr

Révision des listes électorales inscrivez-vous avant le 31/12/2014

Les jeunes de plus de 16 ans doivent se faire recenser en mairie.

Un logement communal de 80m² avec deux chambres est à louer à partir du 1^{er} mars 2015.

Vie communale



Depuis la rentrée le temps de transport quotidien des collégiens a diminué de 30 minutes, le car ne passant plus par le Revest. Un nouvel arrêt a été créé aux Gypières.

- Le vendredi vers 16h le camion épicerie, propose toujours ses marchandises au centre du village.
- Le 31 août lors d'une journée très agréable a eu lieu au village le traditionnel vide-grenier organisé par l'association Bienvenue à Montlaux, qui a remporté comme chaque année un beau succès.



Depuis le 14 septembre la chasse est ouverte. La société de chasse de MONTLAUX est une association de propriétaires, qui compte une trentaine d'adhérents Moularins, pour presque 1000 hectares. Les jours de chasse sont les : jeudi, samedi et dimanche, mais les chasseurs peuvent être au poste à grive tous les jours. Le **vendredi la chasse est interdite** par la fédération de chasse dans tout le département.



Les battues aux sangliers sont le plus souvent le dimanche. Les gibiers chassés le plus fréquemment sont le chevreuil et le sanglier. Les chasseurs participent au comptage des animaux une nuit au mois de mars avec la fédération de chasse, ils ont observés une forte diminution du nombre de lapins et de lièvres anciennement particulièrement nombreux sur la commune et une augmentation du nombre de renards qui est classé actuellement comme animal nuisible.



- On danse à Montlaux: chaque vendredi soir à 20h30 à la salle "culture et loisirs", des cours sont organisés par le Comité des Fêtes. Un **thé dansant** aura lieu le 23/11 à 15h.

- Le 18 octobre, un concours de belote a rassemblé beaucoup de monde dans une bonne ambiance.

Les prochains événements:

- le **Samedi 8/11** à 20h: soirée **châtaigne et danse** organisée par le Comité des Fêtes.
- Le **Dimanche 9/11** à 17h: spectacle **théâtre** "Si ça va bravo" avec la Cie du Tilleul, qui sera accueillie par la municipalité avec le soutien de la Com-Com.
- Les **lotos** sont programmés à 15h les : 15/11, 6/12 2014, 3/01, 24/01, 14/02 2015.
- Le **Samedi 29/11** à 20h30: soirée **cabaret** avec "Philomène" la raconteuse organisé par Bienvenue à MONTLAUX.
- Le **Samedi 13/12** après-midi : repas des séniors et l'arbre de **Noël** des enfants, organisé par le CCAS de la commune. Si vous voulez partager le goûter avec eux venez avec une douceur à partir de 16h30.



Le Conseil Communautaire s'est réuni à Montlaux le 9 octobre. Chaque mois une commune différente accueille cette réunion pour délibérer. La commune de Montlaux est membre depuis 2005 de la Communauté de Communes **Pays-de-Forcalquier-Montagne-de-Lure** familièrement appelée

Com-Com qui regroupe 13 communes, du pied de la montagne de Lure jusqu'à la

Durance (Cruis, Montlaux, St Etienne les Orgues, Fontienne, Revest St Martin, Lardiers, Ongles, Limans, Forcalquier Sigonce, Niozelles, Pierrerue, Lurs).

Ces communes ont mis en commun leurs moyens pour gérer le développement économique (zone artisanale, commerces de proximité, taxes professionnelles...), le tourisme (office du tourisme intercommunal, programme d'activités de pleine nature, taxes d'hébergements...), la forêt (charte forestière, coordination des actions...), la culture (théâtre, offre de spectacle, musique, lecture, Maison des Métiers du livre, école de musique...), les équipements sportifs (stades multisports, dojo et bientôt la station de LURE), l'entretien de l'éclairage public, le service public d'assainissement non collectif SPANC, le transport scolaire pour le collège, la Maison de Service Public qui peut vous aider dans vos tâches administratives et met à votre disposition des connexions internet, le ramassage et la perception de la taxe des ordures ménagères payés avec les taxes foncières, les containers de tris, les déchetteries....La commune de Montlaux avec ses 130 habitants représente 1.3% des habitants de la Com-Com qui en compte 9420 dont plus de la moitié à Forcalquier. La commune paye 1700 euros par an à la Com-Com pour les services rendus aux Moularins. C'est une commission technique où siège un élu de chaque commune qui calcule le coût et les recettes de chaque transfert de compétence actuellement le rachat de la station de Lure, pour laquelle **la communauté recrute** (voir l'offre affichée au panneau d'affichage contre l'église).



Son site : <http://www.forcalquier-lure.fr/>



L'EAU DE MONTLAUX, l'eau du réseau vient de la source de Font Romieu, puis est stockée grâce aux pompes situées près du fil de l'eau dans deux bassins l'un est à côté de Foulara à 75m plus haut et l'autre est au Sambuc 150m de dénivelé plus haut. Chaque bassin alimente une partie différente de la commune.

Comprendre sa facture d'eau : bientôt vous recevrez vos factures.

Nous avons une gestion communale, nous sommes donc propriétaires de notre eau comme 30% des communes de FRANCE. Ce qui est remarquable à Montlaux, c'est l'implication bénévole de vos élus (Jean, Bernard, Nicolas, Michel, Stéphane), qui s'occupent du pompage, du chlorage éventuel, de relever les compteurs, de rechercher les fuites avant compteurs La mairie est collectrice de taxes pour l'agence de l'eau qui a pour mission principale la lutte contre la pollution et peut reverser des subventions aux communes pour des travaux de modernisation. Ses taxes représentent environ 20% de votre facture. En France le prix moyen est de 3euros le m3 et le prix à Montlaux en moyenne est de 1.75euros le m3, la part communale sert uniquement à entretenir et moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement. Le réseau d'eau a été créé en 1953 puis étendu, et fait maintenant 11 kms pour 140 abonnés. Cette étendue augmente les charges.

Pensez à vérifier si vous n'avez pas de fuites plusieurs fois par an, et à dégager l'accès au compteur.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux



En cette période où beaucoup se rendent au cimetière, vous remarquerez la tombe de l'abbé PICON curé de Montlaux pendant 40 ans, dont « chaque journée fut bien remplie » et qui a renseigné pour sa **NOTICE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE SUR LA COMMUNE DE MONTLAUX, L.PELLOUX, 1887** :

« Le recensement officiel de **1765** indique 227 habitants, dont 119 hommes ou garçons et 108 femmes ou filles. – En **1804**, 186 habitants. – **1815**, 191 habitants. – **1827** : 198 h. – **1837** : 267 h. – **1847** : 351 h. – **1857** : 394 h. – **1867** : 350 h. – **1877** : 322 h. – **1887** : 272 h.

Mouvement de la population de 1823 à 1883 : 179 mariages, 569 naissances et 485 décès.

VILLAGE – HAMEAUX : Les maisons d'habitation de Montlaux forment les hameaux suivants :
1° Le village. – 2° Les Jacons. – 3° Les Boyers. – 4° La Gipièrre. – 5° Aco d'Astier.
– 6° La Colle, 7° Les Jeannets et 8° Sambuc.

Le hameau des Jacons occupe, à proximité du territoire de Cruis, une position assez favorable au point de vue de l'exploitation agricole, aussi est-il devenu le plus important ; c'est là que se trouvent la mairie, la maison d'école, l'église et le presbytère. Il y a treize maisons.

L'ancien et important village de Montlaux avait été construit au sommet d'un mamelon. Son mur d'enceinte, ses tours, son église et les nombreuses constructions qu'on y avait élevées n'offrent plus que des ruines. Cependant, deux de ses maisons sont encore habitées.

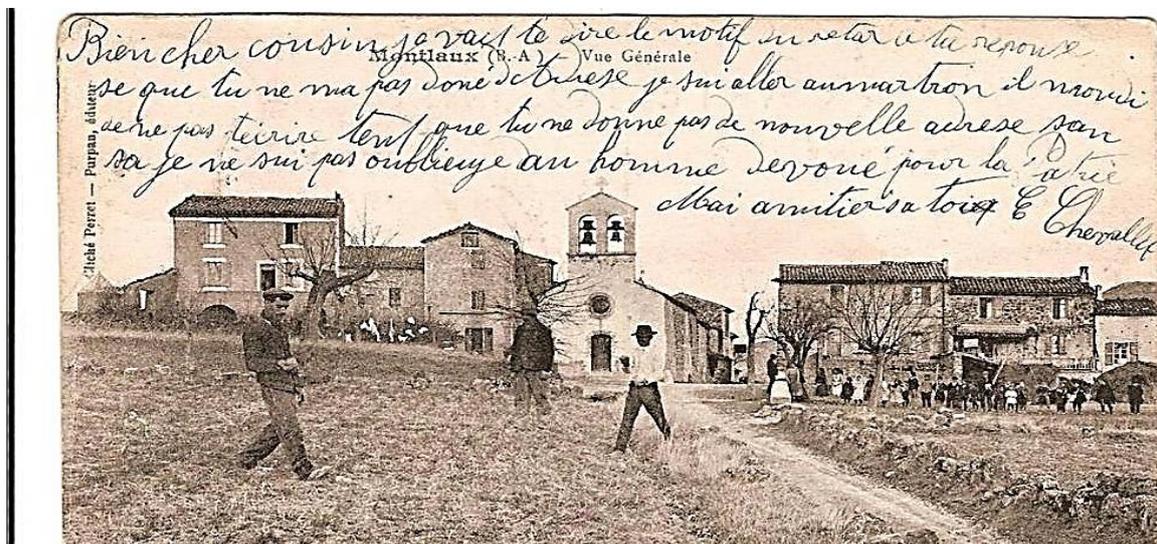
On compte à Montlaux 56 maisons de campagne, presque toutes situées dans la partie nord du territoire.

Une maison du hameau des Jacons, construite en 1864 et acquise par la commune de Montlaux le 12 septembre 1871, a été affectée à la mairie et à la maison d'école. Les salles de ce bâtiment sont propres et suffisamment grandes.

(voir la carte postale)

Les fontaines de Montlaux sont au nombre de quatre, à savoir : la fontaine Romieuve, alimentée par la source appelée les Neuf-Fontaines ; la fontaine du Vieux-Village ; la fontaine de Méren et la fontaine de la Colle. Cette dernière est souvent appelée la Fontaine-du-Roi, parce qu'il y avait autrefois à ce quartier une forêt appartenant au roi. »

D'après un dossier réalisé par Solange LAUGIER.



Carte postale de Montlaux envoyée en 1916 : jeu de boules, et l'institutrice et ses élèves.

Dans le bulletin n°2 nous avons publié un hommage aux enfants de Montlaux morts pour la France, Laurent Joyce a approfondi le sujet en réalisant l'arbre généalogique de chacun d'entre eux et en retrouvant le carnet d'un soldat. Nous tenons ce hors-série à votre disposition en mairie et nous pouvons vous l'envoyer par mail.

Si vous aussi vous souhaitez recevoir ce bulletin, les informations de la mairie par mail ou nous faire partager vos archives, nous vous invitons à nous écrire à mairie.montlaux@orange.fr